



**POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
EN ESTRIE**



Rencontre régionale Conciliation études-travail 4 avril 2008

**Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) est issu de la
Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)**



Historique du projet de mobilisation

- ❖ **Début des années 2000 : 1^{ère} entente spécifique**
- ❖ **Septembre 2004 : Forum des régions**
- ❖ **Printemps 2005 : Création de la Table interordres (TECIÉ)**
- ❖ **Septembre 2005 : Dépôt du projet à la CRÉE**
- ❖ **2005-2006 : Lancement du projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)**
- ❖ **2006-2016 : Plan stratégique (6 champs prioritaire d'intervention)**
- ❖ **2005-2011 : Plan d'action**

Objectif de la rencontre

Alimenter le projet PRÉE en vue d'un positionnement dans le dossier conciliation études-travail en :

- ① Réfléchissant avec des représentants multisectoriels locaux et régionaux**
- ② Échangeant sur les projets existants et en identifiant des pistes à considérer pour que le projet PRÉE se positionne.**



Réalisations ailleurs au Québec et en Estrie

Organismes qui y travaillent:

- *CRÉPAS, CRÉVALE, Réussite éducative Centre du Québec, PREL, Réussite Montérégie, CSRS et Cégep de Sherbrooke*

Origine des projets:

- *À partir d'initiatives locales, régionalisation des projets par la suite*

Concepts développés :

- *3 concepts avec des nuances en fonction des régions*
 - 1) *Certification avec entente soit employeur/étudiant; employeur/école*
 - 2) *Chaîne d'employeurs et opération de sensibilisation auprès d'entreprises ciblées*
 - 3) *Opération de sensibilisation auprès de clientèles cibles*

Réalisations ailleurs au Québec et en Estrie (suite)

Exemples d'activités :

- *Portrait du travail rémunéré à partir de sondage*
- *Production d'outils de sensibilisation*
- *Accréditation des employeurs*
- *Rencontres individualisées d'employeurs*
- *Production de matériel de visibilité*
- *Reconnaissance sociale (ex: dans les galas,...)*
- *Ateliers de sensibilisation (élèves, parents, employeurs, population)*

Réalisations ailleurs au Québec et en Estrie (suite)

Structure de gestion:

- *Instance régionale de persévérance scolaire qui assure la coordination du programme de conciliation (sensibilisation, etc.) (5 régions)*
- *Ressource régionale (temps plein ou partiel) avec sous-traitants locaux (CJE)*
- *Adaptations régionales*

Partenaires financiers:

- *Service Canada et Emploi Québec pour plusieurs*
- *Budget de fonctionnement des instances régionales*
- *Seule la région du Saguenay a des partenaires financiers du secteur privé*
- *Contribution symbolique des employeurs (50\$)*

Réalisations ailleurs au Québec et en Estrie (suite)

Conditions de réussite:

- *Visibilité des employeurs (démontrer les avantages)*
- *Engagement concret des partenaires du milieu au-delà de l'éducation*
- *Bien camper le projet avant son déploiement (expérience pilote)*
- *Établissement des balises (groupes de travail)*
- *Déterminer l'enjeu régional afin d'orienter le projet*
- *Documenter la situation (nombre d'étudiants qui travaillent,...)*
- *Ressources humaines dédiées au programme*
- *Contrat de certification moral, souple et validé auprès des employeurs*
- *Noyau d'employeurs conciliants*
- *Prévoir beaucoup de temps pour la sensibilisation des employeurs*



Travail en atelier

Thème 1 « Les préoccupations de votre milieu et vos pratiques actuelles »

Thème 2 « La réalité estrienne et ses particularités »

Thème 3 « Les conditions de réussite »

Thème 4 « La démarche de mise en oeuvre »

Éléments de positionnement

Assurer les liens entre l'éducation et les milieux de travail

Aspects relatifs au rôle de l'équipe permanente :

- *Alimenter la réflexion*
- *Sensibiliser (élèves, parents, entreprises, communautés milieu de l'éducation)*
- *Valoriser/promouvoir les pratiques déployées en matière de conciliation études-travail*
- *Accompagner les partenaires dans les initiatives locales*
- *Mobiliser l'ensemble des partenaires sur des orientations tant locales que régionales*
- *Documenter la réalité estrienne élèves/employeurs (ex. : portrait du nombre d'heures de travail moyen des élèves)*
- *Exercer une veille sur les expérimentations en Estrie et au Québec*

Note : Directement, l'équipe permanente ne peut assumer la gestion de projets de conciliation

Les suites à la rencontre

- *28 avril – comité Mobilisation
(synthèse de la rencontre du 4 avril, proposition
de positionnement / enrichissement)*
- *1 mai – TECIÉ (positionnement)*
- *Mi-mai - Envoi de la synthèse de la rencontre et
positionnement du projet PRÉE aux participants*



Bonne réflexion !

